

2022

Calendrier des collectes

DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
EN DÉCHÈTERIES **POUR LES PARTICULIERS**

Quels sont les déchets ménagers spéciaux (DMS)
acceptés en déchèteries ?

Déchets dangereux acceptés dans la limite
de 30 kg par foyer pour les particuliers :

- **ACIDES** : acide sulfurique...
- **BASES** : soude, déboucheur, lessive alcaline...
- **PHYTOSANITAIRES** : insecticides, herbicides, désherbants...
- **PÂTEUX** : colles, cires, vernis, graisses, peintures...
- **SOLVANTS** : essence, révélateur, fixateur, produit de nettoyage, fuel, liquide de refroidissement, anti-rouille...

Les déchets spéciaux des ménages sont acceptés tous
les jours d'ouverture à la déchèterie de Molsheim.

Deux collectes ponctuelles sont organisées dans chacune
des autres déchèteries, selon le planning ci-dessous :

DE 9H-12H

Déchèterie	Demi-journée de collecte
Boersch	7 mai et 22 octobre
Duppigheim	2 avril et 1 ^{er} octobre
Marlenheim	30 avril et 15 octobre
Muhlbach-sur-Bruche	14 mai et 29 octobre
Saint-Blaise-la-Roche	9 avril et 8 octobre
Schirmeck/La Broque	4 juin et 26 novembre
Wasselonne	21 mai et 12 novembre



2022

Calendrier des collectes Niederhaslach



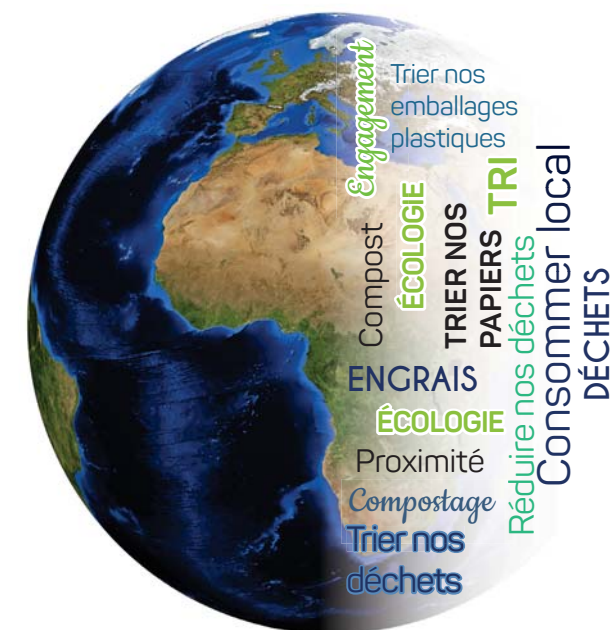
À vos côtés
pour un avenir
durable

Select'om
52 Route Industrielle
de la Hardt
67120 MOLSHEIM

Une question,
une information ?

03 88 47 92 20
accueil@select-om.com
www.select-om.com

Select'om



Select'om

Que faire de nos déchets alimentaires ?



Les déchets alimentaires représentent aujourd'hui 1/3 du poids de notre poubelle, soit environ 65 kg par an par habitant*, et sont tous incinérés à l'Usine de Valorisation Energétique de Strasbourg. Ces déchets sont majoritairement constitués d'eau, les brûler via le circuit classique revient ainsi à incinérer de l'eau.

Comment pouvons-nous agir à notre ÉCHELLE pour protéger l'environnement ?

Nous pouvons consommer local, acheter des produits d'occasion, faire réparer nos objets en panne... et nous pouvons également réduire nos déchets en compostant nos déchets alimentaires.

Rendons à la nature ce qu'elle nous a donné en compostant les déchets organiques de notre poubelle.

En effet, en présence d'eau et d'oxygène, ceux-ci seront transformés sous l'action de micro-organismes (vers de terre, champignons et bactéries) en un engrais naturel.

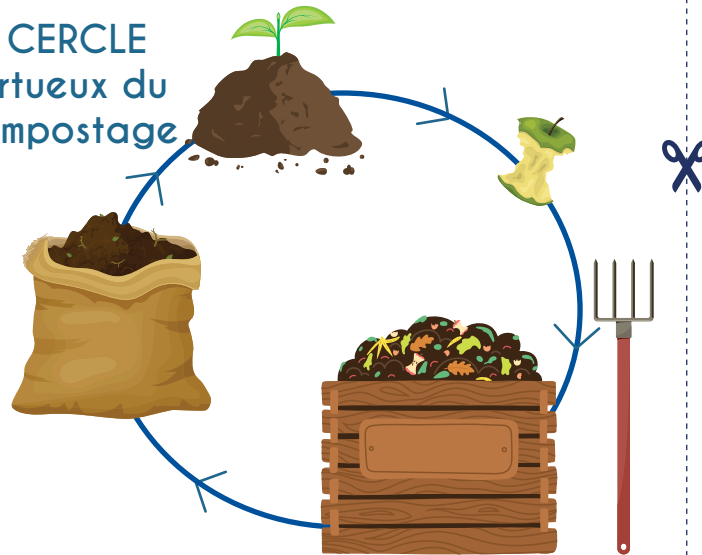
Intégré à la terre, le compost restitue la matière organique et les éléments nutritifs qui l'enrichissent.

Pourquoi composter ?

C'est un geste 100 % naturel qui permet :

- d'obtenir un fertilisant naturel,
- de réduire nos déchets,
- de faire des économies,
- d'agir en faveur de l'environnement.

Le CERCLE vertueux du compostage



Et en immeuble comment composter ?

Le compostage est aujourd'hui accessible pour chacun de nous, de façon individuelle et il peut aussi être organisé collectivement. Le compostage en pied d'immeuble est une solution pour la gestion des déchets alimentaires. Parlez de ce projet à vos voisins et à l'éventuel gestionnaire de votre immeuble, puis lancez-vous !

L'objectif est de créer un lieu collectif dédié au compostage, situé au pied d'un immeuble pour permettre à chaque résident d'y déposer ses déchets de cuisine. Définissez une personne comme étant la référente du composteur et établissez conjointement un règlement simple. Le compost obtenu pourra être redistribué à l'ensemble des habitants ou utilisé sur les surfaces communes.

Calendrier des collectes Niederhaslach

2022

Jour de collecte des ordures ménagères : **lundi**



Collecte sélective 2022 :

28 janvier	27 mai	23 septembre
25 février	24 juin	28 octobre
25 mars	29 juillet	25 novembre
29 avril	26 août	23 décembre



Remplacement des jours fériés pour la collecte des ordures ménagères :

Lundi de Pâques 18 avril → Lundi 25 avril 2022
Lundi de Pentecôte 6 juin → Lundi 13 juin 2022
Lundi 15 août - Assomption → Lundi 22 août 2022
Lundi 26 décembre - St-Etienne → **Vendredi 30 décembre 2022**



Adresses des conteneurs de votre commune :

• Rue du Cimetière



Déchèterie la plus proche de chez vous :

DÉCHÈTERIE DE MUHLBACH-SUR-BRUCHE

Rue de la Gare 67130 Muhlbach-sur-Bruche

Mardi

↳ Hiver : de 13h30 à 17h

↳ Été : de 13h30 à 19h

Jeudi et samedi

↳ Hiver : de 9h à 12h et de 14h à 17h

↳ Été : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Le changement de saison se fait avec le changement d'heure

Collecte des objets encombrants réutilisables

Pour une collecte gratuite à domicile de vos objets réutilisables, contactez EMMAÛS SCHERWILLER au 03.88.82.05.24 ou remplissez la demande d'enlèvement en ligne disponible sur le site <https://scherwiller.ramassage.fr/>

Select'om